



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La cheffe de cabinet du ministre d'Etat

Paris, le - 2 JAN. 2018

N/Réf. : CDAP/MB/A17020665-D17012563

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Nicolas HULOT, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, sur votre demande de dérogation concernant la chasse au pinson des arbres dans les Landes.

Le ministre a pris connaissance de votre démarche et m'a chargée de vous informer qu'il n'y aura pas de dérogation accordée pour la chasse au pinson des arbres.

Je tiens à rappeler que la biodiversité est essentielle pour le développement naturel de tous les écosystèmes de notre planète et que cette décision serait, en outre, non conforme à la directive « oiseaux » de l'Union européenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Anne RUBINSTEIN

Monsieur Georges CINGAL  
Président de la Fédération  
S.E.P.A.N.S.O Landes  
1581, route de Cazordite  
40300 CAGNOTTE